Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Recu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

Département du Tarn

## Arrondissement : Albi Commune de Mézens

ID: 081-218101640-20231213-DEL2023\_27-DE Canton

## Extrait du registre des délibérations de la commune de Mézens **SEANCE du 13 DECEMBRE 2023**

Nombre de membres :

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-trois,

présents :

7

votants:

le 13 décembre à 20 heures 00,

8

le conseil municipal de la commune de MEZENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de

Monsieur Jacques TISSERAND, Maire. Date de convocation: 08/12/2023

Présents : TISSERAND Jacques, PONS-GRES Stéfan, DUCOS Lucie, DUCOS Edilia. OUERUEL

Grégory, QUERUEL Guillaume, ROUSSEAU Rémi.

Absents et excusés : DAVANT William, CLAVEROL Stéphanie.

Représentée: VEYRAC Séverine par DUCOS Edilia.

Secrétaire de séance : DUCOS Lucie.

Objet : DELIBERATION RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE **D'ACTIVITE** (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-23-1° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE)

Monsieur Oleksii SHEVCHENKO DEL2023\_27

Le Conseil Municipal de Mézens, Tarn ;

Vu le Code Général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1°;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir travaux d'entretien divers aux équipements communaux : entretien des espaces verts, ménage des bâtiments, petits travaux ; Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

A l'unanimité.

## DECIDE

le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique territorial

pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 4 mois (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) allant du : 01/01/2024 au 30/04/2024.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique territorial à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 7 heures hebdomadaires.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 397 IM 370

1° échelon de l'échelle C1 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le Maire:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Ainsi fait et délibéré à Mézens (Tarn), les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Le Maire de Mézens, Tarn.

La secrétaire de séance

Jacques TISSERAND

Lucie DUCOS 2º Adjointe au Maire de Mézens



Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Et publication ou notification

